

Rapport de la commission des finances,
Préavis municipal N° 71-2010
Relatif au budget de la Bourse communale pour l'année 2011

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La commission des finances, composée de Madame Céline Guex, et de Messieurs Jean-Pierre Monachon, Daniel Rochat, Antonio Gatto, Pascal Affolter, Jean François Perusset, Stéphane Zürcher étant excusé, s'est réunie sur convocation de la municipalité, le mardi 9 novembre 2010 à 18h30, en présence de Mesdames Isabelle Hautier, Isabelle Gay Crosier et de Messieurs Yvan Rochat, Fredy Mast, Yves Jauner ainsi que de Monsieur Jean-Daniel Bonny notre boursier, afin de recevoir les informations et explications sur le préavis précité.

La présentation du budget nous a été relatée point par point par Jean Daniel Bonny, complétée des compléments d'explications ponctuels et détaillés, pour chaque dicastère par le municipal en charge.

Après concertation, la commission unanime, estimant avoir reçu toutes les informations permettant de vous exposer le présent rapport, a annulé la deuxième séance du 16 novembre, tout en se préservant le droit d'interpeller chaque municipal en cas de besoin.

Chiffres, remarques et commentaires.

Nous n'avons pas encore connaissance du résultat final de l'exercice 2010 qui prévoyait un déficit de CHF 441'800.-, toutefois, selon les indicateurs actuels, tout laisserait à croire que l'année 2010 sera encore une fois équilibrée. Pour mémoire, depuis le budget 2008, tous les budgets qui ont été soumis au Conseil Communal, étaient déficitaires à divers degrés, pour enfin enregistrer que les comptes effectifs se sont tous soldés bénéficiaires.

Dans la lignée des budgets 2008 à 2010, le budget 2011, présente une prévision déficitaire.

Quelques points déterminants de ce budget :

Vous avez tous pris connaissance des nouvelles directives cantonales en vigueur dès 2011 en matière d'imposition, nous avons aussi accepté récemment, la modification du taux d'imposition communal pour 2011 et tenant compte qu'il ne devrait pas avoir d'augmentation des recettes imputables à l'augmentation de la population en 2011, le budget proposé est sensiblement stable par rapport à celui de l'année précédente.

Pour 2011, les charges prévues (Fr. 14'175'000.-) seront plus importantes que les revenus (13'725'600.-), ce qui représentera un déficit global de Fr. 449'600.- qui sera prélevé sur le compte capital.

Administration générale :

Un des points important sous cette rubrique est la décision de l'engagement d'une personne à plein temps et l'ouverture d'un bureau technique pour le traitement des dossiers tant de la police des constructions que le suivi des affaires, dossiers et chantiers en cours. Les informations, motivations et arguments qui nous ont été transmis, nous ont convaincus du bien fondé de cette décision. Si nécessaire, la commission laisse à la Municipalité les soins de vous exprimer les motivations et arguments les ayant amenés à cette décision.

Finances :

Comme vous pouvez le constater, les charges financières budgétées présentent une nette augmentation principalement due à la nouvelle péréquation financière, telle qu'elle vous a été exposée par M. Bonny lors de la séance d'information du mois d'octobre. En comparaison avec le budget 2010, nous pouvions compter sur une balance positive de ~ CHF 165'000.- contre une balance négative de ~ CHF 67'500.- pour 2011 (<> = ~CHF 232'500.-)

Par contre la diminution de 2 points du taux d'imposition communal, accepté lors du dernier conseil et partiellement compensée par l'augmentation du taux de l'impôt foncier (de 0.7 à 1), cette manœuvre, pratiquement sans conséquence sur les personnes physiques et morales, permet de ne pas être prétérités de ~CHF 73'000.- dans le calcul de la péréquation intercommunale.

Domaines et Bâtiments ; Instruction publique et Cultes, et suivants : rien à signaler.

Investissements engagés et projetés pour 2011

En parcourant le présent préavis, vous avez tous et toutes pris connaissance des investissements engagés à ce jour ainsi que des investissements projetés pour 2011 et suivants.

Selon leur degré de priorité, le total des investissements inscrits au budget 2011, après correction de CHF 180'000.- déjà accordés pour l'étude de la PPE de La Vuy, représentent un total projeté de CHF 6'746'000.- en dépenses brutes.

Déductions faites de l'amortissement annuel prévu de CHF 857'000.-, des subventions de CHF 1'350'000.- et des prélèvements aux fonds de réserves de CHF 2'309'000.-, il reste une dépense nette à couvrir par l'emprunt de CHF

2'230'000.- qui amortie sur 30 ans à un taux moyen de 3 % augmenterait les dépenses annuelles de ~CHF 152'000.-

La marge d'autofinancement dégagée par ce budget à CHF 835'800 reste toujours faible, le ratio est de **7,54 %**. (De 0 à 10% = faible). Toutefois, ces dernières années, cette marge a progressé sans cesse car elle est passée de 3.6 % en 2009 à 5,4 % en 2010 pour une prévision de 7.54 % en 2011.

Malgré ceci, pour tout nouvel investissement, il va falloir avoir recours à l'emprunt, diminué des éventuels prélèvements sur les fonds de réserves que nous avons à disposition.

Conclusions

Ce budget est évidemment influencé par la péréquation 2011 et le nouveau taux d'imposition qui jouent un rôle non négligeable.

Le fait de pouvoir amortir nos investissements pour près d'un million par an, nous permet de pouvoir garder une bonne maîtrise de nos dettes.

La planification des futurs investissements permet d'avoir une vue à long terme et assure une gestion du ménage communal raisonnable, les investissements proposés sont pertinents et/ou proposés avec clairvoyance dans l'intérêt du bon développement de notre commune, avec souci de prévision et de prévention.

La Commission de Finances unanime, remercie la Municipalité et le Boursier Communal pour le travail accompli à l'élaboration de ce budget et tient à réconforter la Municipalité quant au ressenti de manque de confiance à leur égard en rappelant qu'il est du droit et devoir de tout conseiller de pouvoir exprimer ses questionnements et opinions lors des diverses commissions et séances de Conseils sans pour autant entamer la confiance qu'il a envers la Municipalité.

Décision.

Au vu de ce qui précède, après vous avoir exposé le présent rapport, la Commission des Finances unanime vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter la proposition du préavis municipal N° 71-2010 telle qu'elle vous a été présentée, c'est à dire :

Le Conseil communal de Penthalaz

après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 71-2010, entendu le rapport de la Commission des finances chargée de l'étude de cet objet, considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

décide

- 1. d'adopter le budget 2011 de la Bourse communale.**

Le rapporteur, Gatto Antonio

A stylized signature in blue ink, consisting of a large loop at the top and a horizontal line below it.

Les membres: Affolter Pascal

A signature in blue ink, featuring a large 'A' and a series of loops.

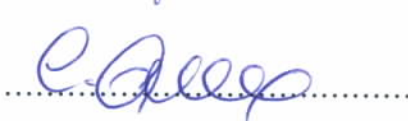
Perusset Jean François

A signature in blue ink, starting with a large 'P' and followed by a series of loops.

Monachon Jean-Pierre

A signature in blue ink, starting with a large 'M' and followed by a series of loops.

Guex Céline

A signature in blue ink, starting with a large 'C' and followed by a series of loops.

Rochat Daniel

A signature in blue ink, starting with a large 'R' and followed by a series of loops.

Zürcher Stéphane

A signature in blue ink, starting with a large 'S' and followed by a series of loops.

Penthalaz, le 6 décembre 2010